

*République française*  
**COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**  
*DEPARTEMENT de la Lozère*

**DE 2018\_035**

**Séance du jeudi 22 mars 2018**

**Membres en exercice : 29**

Date de la convocation: 19/03/2018

**Présents : 19**

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

**Votants: 20**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Secrétaire de  
séance: François  
FOLCHER**

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

**Représentés:** Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

**Excusés:** Matthias CORNEVAUX

**Absents:** François BEGON, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

**Objet: Ville et Métiers d'Art - Candidature - DE\_2018\_035**

Monsieur le maire propose au Conseil municipal de déposer un dossier de candidature auprès de l'association Ville et Métiers d'Art pour que la commune reçoive ce label.

La commune s'engagerait alors à :

**favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art dans la ville**, notamment par l'aménagement d'ateliers-relais, la création de pépinières, la mise à disposition de locaux en centre-ville ;  
**organiser des actions de communication et de promotion des métiers d'art** : salons, expositions, films, vidéos, publications, éditions...

**développer le tourisme culturel** : visites et circuits à thèmes, journées « portes ouvertes », boutiques éphémères, maisons des arts, itinéraires de découverte en liaison avec les offices de tourisme ...

**favoriser les actions auprès des publics scolaires** : ateliers de sensibilisation, classes de métiers d'art, visites d'ateliers d'art...

**accompagner les actions de formation** : octroi de bourses, subvention à des écoles, création d'écoles techniques et de centres de formation.

Ce label est attribué par un collège d'experts pour une durée de 3 ans et est un véritable outil de communication et de promotion touristique.

Un dossier a été préparé avec la participation de l'association des métiers d'arts en Cévennes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**MANDATE** Monsieur le Maire pour envoyer la candidature de la commune auprès de l'association Ville et Métiers d'Arts.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/04/2018 048-200657594-20160322-DE 2018_035-DE

